

## Faire valider une decision commune

Par griviere, le 29/11/2010 à 16:51

Bonjour,

Mon mari et son ex se sont mis d'accord pour que l'on prenne la garde de son fils. Pour l'inscription à l'école (-transfert en cours d'année), on nous demande un jugement qui nous donne la garde.

J ai trouvé sur internet que I on peut demander de valider une décision commune par un JAF. mais cela est-il long et payant ?

Merci d avance